



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

le 8 février 2023 à 14h30, à VICQ .

Compte-rendu

Membres présents:BALDACCI-THOMAS Marie-Paule, BIGOT François, BLANC Chantal, BOULANGER Didier, COTTET François, DE BRUYN Sophie, GERVAIS Isabelle, PIEL Geneviève, ROCHER Monique .

Membres excusés: KIENER Chantal, KIENER Christian, LUSSIGNOLI Liliane.VAN DE VELDE Michel.

Ordre du jour:

Constitution du bureau de l'association.

Préparation du concert du 12 mars.

Questions diverses.

Constitution du bureau de l'association.

L'Assemblée générale du 3 février 2023 a validé la composition du Conseil d'Administration pour les deux années à venir. Les 13 membres sont les suivants :

BALDACCI-THOMAS Marie-Paule, BIGOT François, BLANC Chantal, BOULANGER Didier, COTTET François, DE BRUYN Sophie, GERVAIS Isabelle, KIENER Chantal, KIENER Christian, LUSSIGNOLI Liliane, PIEL Geneviève, ROCHER Monique, VAN DE VELDE Michel.

Le bureau est composé des personnes suivantes :

Président : COTTET François

Vice-présidente : KIENER Chantal

Trésorière : GERVAIS Isabelle

Trésorière-adjointe : BALDACCI-THOMAS Marie-Paule

Secrétaire : PIEL Geneviève

Secrétaire-adjointe : LUSSIGNOLI Liliane

Secrétaire-adjointe : DE BRUYN Sophie.

Cette modification de l'équipe dirigeante fera l'objet d'une déclaration en préfecture.

Préparation du concert du 12 mars 2023.

Au niveau de la communication, les informations sont disponibles sur les sites de Résonances de Gartempe et d'Au Fil des Ondes, sur le dépliant du réseau et sur notre affiche A3.

Ce concert aura lieu sans réservation. Les billets sont disponibles en ligne sur le site du réseau ou avant le spectacle à Vicq.

Le podium sera installé puis démonté par des personnes de l'ACI de Pleumartin. L'éclairage sera assuré par les techniciens du réseau .

En ce qui concerne l'accueil des musiciens, François s'informerait très vite auprès d'eux de leur arrivée, de leur moyen de transport et de leur emploi du temps. Pour les repas, François Bigot est d'accord pour recevoir les musiciens à la villa des Iles. Il sera demandé à Léo s'il vient avec sa harpe ou s'il faut en louer une.

Le public pourra utiliser le parking de la mairie pour les voitures . La billetterie sera installée dans la salle paroissiale. Le placement dans l'église sera libre en dehors d'une petite zone pour les invités. Un petit programme sera offert aux spectateurs. Pour sa rédaction, Sophie doit voir avec Elisabeth Merlin ce qu'il est possible de faire très vite.

A été évoquée l'invitation gratuite des enfants de la commune. En raison des expériences passées, la majorité du conseil reste sceptique. Geneviève veut bien approcher les écoles de Vicq et de St Pierre de Maillé. La sensibilisation des enfants à la musique classique reste un problème qui mérite réflexion et un long travail en profondeur.

Questions diverses

Point sur les Chaises Musicales

Sophie s'inquiète du retard pris pour la présentation du programme dans son ensemble et de celui de la musique du monde en particulier. Nous devrions peut-être faire des propositions à Gabriel. ? Vincent Peirani ? D'autres musiciens déjà venus aux Chaises Musicales ? Isabelle évoque une possibilité éventuelle avec un groupe de musique écossaise situé à Tours. François retourne très vite auprès de Gabriel pour faire le point avec lui.

Au sujet de la proposition d'affiche faite par Michel, il faut garder un fond rouge et cette année, il faut écrire « Les invités du Quatuor Ebène » à la place de l'inscription habituelle. Sophie doit aussi demander à Michel s'il ne voudrait pas prendre provisoirement en charge la gestion du site en remplacement de Didier. Sophie reprend la parution des Chaises Musicales dans les agendas en ligne.

Repas du 25 février

Sont partants : Didier(2), François B(2), M-Paule(1), Sophie(1), Chantal B(1), Geneviève(2), Monique(1), François C (2), Liliane(2)

Seront invités : Cyril(3), Joëlle(2), Jürgen (1), Sylvain (4) Simone (1)

La séance est close à 16h.